

Reglement trophée raffolé

Article 1 :

Le moto club Mx chrono organise le trophée raffolé, course sur sable qui se déroulera le 20. Juin 2021 sur le circuit de loon plage.

Article 2 :

L'épreuve se déroulera en conformité avec les prescriptions des règlements de la fédération française de Motocyclisme, et du règlement de l'épreuve auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leurs inscription.

Les inscriptions se font en ligne sur engage sport. 75 euros pour les 85, 155 euros pour les autres pilotes. L'inscription donne droit à 1 pass accompagnateurs.

Article 3 : catégorie

85 Espoir, des 9 ans , 85cc maximum , jusque 16 ans.

Vétéran des 38 ans , veteran or des 50 ans , veteran vermeil des 60ans ,

Feminine des 15 ans , 125 mini

Mx1, mx2, junior (15-17ans)

Quad des 15 ans

Vintage (pre 96)

Article 4 :

La piste suivra les plan déclaré en prefecture. Plan 5 pour les 85 et vintages. Plan 3 pour les motos et quads.

Article 5 : départ

Les departs se feront en grille, par rapport au numero attribué en entrant dans l'ordre croissant.

Article 6 :

Cette course est sur invitation , le president se donne le droit de refuser quiconque sans avoir besoin de se justifier. Le president peut imposer la catégorie de son choix.

Article 7 : Vérification administrative

Les vérifications administratives et techniques se derouleront sur le circuit de 14h a 18h . Et le dimanche de 7h a 8h.

Les concurrents devront imperativement presenter les documents suivants :

- Permis de conduire ou C.A.S.M.

- Licence FFM / fim 2021 ou certificat medical de moins de 6 mois pour les licences a la journee.
- Carte d'identité ou passeport.
- Pour les mineurs, presence obligatoire d'une personne agissant en qualite de pere, de mere, ou de tuteur avec une autorisation parentale et presenter a l'organisateur une piece d'identitee afin de verifier le lien de parenté avec le pilote mineur.
- Un extincteur a jour de validité et plombé.

Un test covid negatif de moins de 48h pour les pilotes étrangers.

Les machines devront porter les numeros de course sur les plaques : 3 pour les motos.
Attention : Tout pilote ayant un comportement dangereux sur la piste ou en dehors sera exclu du classement. Les pilotes sont responsables de leurs accompagnateurs et de leur staff technique. Toute tentative de fraude sera sanctionnée.

Article 8 – Equipement du pilote :

Selon les regles FFM en vigueur, verification du casque et protection dorsale. Extincteur + tapis environnemental obligatoire.

Article 9– Chronometrage :

Le chronometrage comptera le nombre de tours pour chaque concurrent, et le classement final sera etabli suivant le nombre de tours complets effectués et l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée dans le dernier tour a presentation du damier. Sur decision du directeur de course, la duree de l'épreuve pourra etre reduite. En cas de force majeure, la course pourra etre arretée a tout moment. Dans ce cas le directeur de course restera decisionnaire quant a la reprise de l'épreuve ou de la validation du classement selon l'ordre du passage sur la ligne d'arrivee au tour precedent de l'arrêt de la course.

Article 10– Reclamation :

Toute reclamation sera accompagnee d'un cheque de 75€ a l'ordre de la FFM et avec motif écrit par le pilote et dans la demi-heure qui suit l'affichage des resultats.

Article 11 – Assurance :

Le MOTO CLUB MX CHRONO a contracté une assurance responsabilité civile organisateur, conforme a la législation en vigueur .

Article 13 – Annulation, report de l'épreuve, remboursement :

Dans l'hypothese ou le depart de l'épreuve ne pourrait avoir lieu pour quelques motifs que ce soit, et de maniere non exhaustive, le MOTO CLUB MX CHRONO ne serait redevable que du montant de l'inscription – 20 euros.

Aucune inscription remboursé sans certificat medical, aucun remboursement meme sur certificat a partir de 15 jours avant l'épreuve. 30€ de frais de dossier sont retenue pour toutes annulation de la part du pilote, justifié ou non.

Article 14 – Prix :

La distribution des prix aura lieu sur le circuit, apres les courses.

Categorie moto :

500€ au vainqueur

MX CHRONO – Club affilié# FFM 3233 Route des dunes – 59279 LOON PLAGE